

# FAKE NEWS !



Mars 2018

**Alerte :** Trois mensonges ou vérités arrangées sur la **lumière**.

Degré K remet les choses au clair.

**Fake #1**

« **6500 K = Lumière du jour** »

**Non non et non !**

Quasiment aucune source artificielle ne reproduit le spectre continu et régulier de la lumière naturelle du jour. Or c'est uniquement sous ce spectre équilibré de la lumière naturelle (chacune des couleurs est de proportion voisine aux autres) que l'œil fonctionne parfaitement. 6500K n'est qu'une température de couleur qui ne préjuge en rien de la qualité spectrale

**Quelques contre-exemples :**

- Le tube fluo 6500 K : son spectre est discontinu ; mais il n'a pas de pointe de bleu.
- La LED froide 6500 K : bien que continu, son spectre n'est pas équilibré et présente une forte pointe de bleu HEV, insuffisance des vert/jaune & trou dans les rouges et cyan. L'œil est trompé.

**A savoir :**

la lumière du jour normative n'est acquise que sous un spectre D65

**Fake #2**

« ++ de lux =  
**Meilleure acuité** »

**Pas forcément ...**

Plus la lumière sera présente en grande quantité, (donc plus le nombre de lux sera élevé), plus l'œil sera ébloui par réflexion.

Les ophtalmologistes s'accordent tous à dire qu'à partir de 1000 lux (seulement !), la vision est optimale. Ce n'est pas en augmentant la quantité de la lumière que l'on améliore l'acuité de l'œil, mais en assurant une répartition complète de la lumière dans tout le champ visuel.

**A retenir :**

Le fonctionnement optimal de l'œil se fait de jour, moment où tout le champ visuel est parfaitement et totalement éclairé.

**Fake #3**

« **Norme NF EN 62471 = pas de phototoxicité** ».

**Hmm ... Non.**

En 2016, l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire et Alimentaire) a confirmé le risque d'effet photochimique de la lumière bleue des LED, et juge inadaptée la norme EN62471 relative à la sécurité photobiologique pour certaines populations à risque :

Les chirurgiens-dentistes, particulièrement exposés tout au long de leur activité à un éclairage intense, font partie de cette catégorie : ils se doivent donc d'être particulièrement attentifs à la prévention du risque pour leurs yeux.

**Pourquoi ?**

Le risque d'effet photochimique est associé à la lumière bleue et son importance dépend de la dose cumulée de lumière bleue à laquelle la personne a été exposée ».